

La cinquième Conférence mondiale de Foi et Constitution *

(Saint-Jacques de Compostelle, 3-14 août 1993)
par Marguerite DELMOTTE

La cinquième Conférence mondiale de Foi et Constitution s'est tenue à Saint-Jacques de Compostelle (Espagne) du 3 au 14 août 1993. Elle s'inscrit dans la ligne des précédentes Conférences qui ont eu lieu en 1927 à Lausanne (Suisse), en 1937 à Edimbourg (Écosse), en 1952 à Lund (Suède) et en 1963 à Montréal (Canada).

En vertu de sa participation à la Commission¹, l'Église catholique a été invitée à envoyer ses délégués avec droit de vote à la Conférence, au nombre cette fois de vingt-six, soit dix pour cent du total prévu de deux cent soixante participants. Le groupe catholique était le quatrième en nombre, après les orthodoxes, les réformés et les luthériens.

Le Rapport de la Conférence² contient le message de l'assemblée et toute la série des rapports. Plusieurs appendices terminent le volume, notamment les messages de l'archevêque de Cantorbéry, du patriarche

1. Bien que l'Église catholique ne soit pas membre du Conseil œcuménique des Églises, des théologiens catholiques nommés par le Secrétariat, puis par le Conseil pontifical pour la promotion de l'unité des chrétiens, font partie, depuis 1968, de la Commission Foi et Constitution, avec droit de vote. Parmi les cent vingt membres de la Commission, douze sont des théologiens catholiques. Ils étaient présents à Saint-Jacques de Compostelle. Ce sont : R.P. Frans Bouwen, M. Afr., Sainte-Anne, Jérusalem (Israël); Sr Margaret Jenkins, C.S.B., Brigidine Convent, Clayton (Australie); R.P. Prof. Dr Aloys Klein, Directeur de l'Institut Johann-Adam-Möhler, Paderborn (Allemagne); Dom Emmanuel Lanne, O.S.B., Abbaye bénédictine de la Sainte-Croix, Chevetogne (Belgique); R.P. Dr Frank J. Matera, Department of Theology, Catholic University of America, Washington (USA); R.P. Felix Neefjes, O.F.M., Belo Horizonte (Brésil); Sr Dr Mary O'Driscoll, O.P., Université pontificale St Thomas d'Aquin, Rome (Italie); S. Exc. John Olorunfemi Onaiyekan, Évêque de Abuja (Nigéria); R.P. Jorge Scampini, O.P., Buenos Aires (Argentine); R.P. J.M.R. Tillard, O.P., Faculté dominicaine de Théologie, Ottawa (Canada); Sr Donna Geernaert, S.C., Ph. D., responsable pour l'œcuménisme, Conférence des Évêques catholiques du Canada, Ottawa (Canada); R.P. Marcello Mammarella, Pescara (Italie).

2. *On the Way to Fuller Koinonia. Official Report of the Fifth World Conference on Faith and Order.* Edited by Thomas Best and Günther Gassmann. Faith and Order Paper n° 166, Genève, Publications du Conseil œcuménique des Églises, 1994, 318 pages.

œcuménique, du pape Jean-Paul II, du patriarche de Moscou, de l'Alliance réformée mondiale.

Le rapport du directeur de la Commission, le Dr. Günther Gassmann présente les lignes de force du travail de Foi et Constitution au cours des trente dernières années, soulignant les différences, la continuité et les pistes nouvelles. Les différences se marquent par rapport à la Conférence de Montréal (1963)³ : à cette époque, la réflexion œcuménique était à ses débuts dans les Églises ; l'Église catholique faisait son entrée sur la scène œcuménique ; les représentants des Églises orthodoxes et les participants des pays du Tiers-Monde n'étaient présents qu'en nombre restreint à la Conférence. Cette présence s'est depuis lors considérablement accrue ; des personnalités éminentes de l'Église orthodoxe, le P. Jean Meyendorff et Nikos Nissiotis, furent modérateurs de Foi et Constitution ; la participation et la responsabilité de l'Église catholique fut régulière depuis 1968, mais à Compostelle c'est la première fois dans une assemblée œcuménique mondiale de Foi et Constitution que cette présence effective a pris forme officielle.

Le Dr Gassmann souligna la valeur de la coopération catholique pour l'extension de la tâche de Foi et Constitution et souhaite un engagement similaire de théologiens évangéliques et pentecôtistes. La participation féminine à la Conférence de Compostelle figure aussi parmi les différences marquantes avec celle de Montréal. Les problèmes posés par l'assemblée de Compostelle se situent surtout au niveau de la continuité à maintenir par rapport au but primordial de Foi et Constitution : la poursuite de l'unité visible de l'Église, dont les exigences furent soulignées à la Conférence de Bangalore en 1978⁴ : a) conception commune de la foi apostolique ; b) reconnaissance mutuelle du baptême, de l'eucharistie et du ministère ; c) accord sur des formes communes d'enseignement et de prises de décision. La réflexion sur la *koinonia* comme expression de l'unité, qui avait été adoptée à Canberra en 1991⁵, fut reprise à Compostelle. Les études menées sur le baptême, l'eucharistie et le ministère à Accra en 1974⁶ ont abouti en 1982 au document de Lima (B.E.M.)⁷, qui a été l'objet d'une large réception de la part des Églises⁸. La création du Groupe mixte de travail entre l'Église catholique et le Conseil œcuménique des Églises a donné lieu à une série d'études : « Catholicité et apostolicité » (1970)⁹, « Vers une confession de foi commune » (1980), « La notion de hiérarchie des vérités » (1990), « L'Église locale et universelle » (1990). Il faut noter aussi la préparation commune des textes pour la Semaine de prière pour l'unité, instaurée en 1958 entre le Centre Unité chrétienne de

3. Cf. *Istina* IX (1963), pp. 389-426.

4. Cf. *Istina* XXIV (1979), pp. 349-365, 391-412.

5. Cf. *Istina* XXXVI (1991), pp. 363-378, 389-398.

6. Cf. *Istina* XX (1975), pp. 161-288.

7. Cf. *Istina* XXVII (1982), n° 1.

8. Cf. *Istina* XXXVIII (1993), p. 205.

9. Cf. *Istina* XIV (1969), pp. 3-190.

Lyon et la Commission Foi et Constitution, qui se fait officiellement depuis 1968 par le Conseil pontifical pour la promotion de l'unité et la Commission.

De nouvelles étapes ont été franchies entre Montréal et Compostelle. Depuis l'assemblée d'Upsal en 1968, une insistance accrue a été portée sur le dessein et l'action de Dieu dans l'histoire universelle. Foi et Constitution a élaboré depuis 1969 une étude sur « L'unité de l'Église et l'unité de l'humanité »¹⁰, l'Église étant vue comme le *signe* de cette unité. La lutte pour la justice, la rencontre des religions, le combat contre le racisme, la place des handicapés dans l'Église et dans la société sont devenus dans ce cadre des thèmes de réflexion. « L'unité de l'Église et le renouveau de la communauté humaine » ont ainsi fait l'objet d'une étude de Foi et Constitution en 1982. Il faut y adjoindre l'étude sur la « communauté des femmes et des hommes dans l'Église » à laquelle a collaboré la Commission (consultation de Sheffield en 1981). Le thème de la création, celui de l'espérance commune des chrétiens furent abordés depuis 1971. C'est à Lima en 1982 que fut lancée l'étude qui produisit la « confession de foi commune », explication œcuménique du credo de Nicée-Constantinople¹¹. Il faut encore citer les documents sur l'autorité et l'interprétation de la Bible et sur la relation entre l'Ancien et le Nouveau Testaments, sur l'importance œcuménique des conciles dans l'Église ancienne, sur l'autorité dans l'Église, sur l'Église et le peuple juif. Enfin, depuis Montréal, le dialogue œcuménique a marqué un progrès considérable par la multiplication des dialogues bilatéraux et des Commissions de dialogue entre les Églises.

Le rapport de Mary Tanner, modérateur de la Commission, sur « les tâches de la Conférence mondiale dans la perspective de l'avenir », a souligné les questions qui depuis Lima demandent une nouvelle étude : Écriture et Tradition, sacrement et sacramentalité, ecclésiologie, relation entre foi et baptême, ordination presbytérale des femmes, apostolicité et succession, etc. Elle a insisté sur l'utilisation dans les dialogues des convergences qu'a fait apparaître le B.E.M. Une nouvelle vision de l'unité visible s'affirme dans la réflexion sur la *koinonia* enracinée dans la vie des personnes divines. La communion visible de l'Église a pour fin de démontrer ce que Dieu projette pour l'ensemble de l'humanité et de la création, en avant-goût du Royaume. La grande étude du Prof. John Reumann sur la *koinonia* dans l'Écriture, après une brève analyse de la notion dans le monde grec et dans le contexte du judaïsme, s'attache au corpus paulinien puis aux autres écrits du Nouveau Testament. Elle est suivie d'une importante bibliographie. On trouvera ci-dessous

10. Cf. *Istina* XVI (1971), pp. 259-432.

11. Cf. *Istina* XXXI (1986), n° 1 (Conférence de Stavanger), en particulier pp. 63-129. Le texte révisé « Confesser la foi commune » a été publié en français en 1993 aux éditions du Cerf et a fait l'objet d'une recension dans *Istina* XXXVIII (1993), pp. 205-206.

le texte de l'intervention de Mgr John Onaiyekan¹², évêque d'Abuja au Nigeria, dont l'exposé biblique, visant à faire ressortir « l'unité entre l'Ancien et le Nouveau Testaments », fut consacré au passage de la Genèse (12, 1-9) qui relate la vocation d'Abraham et, à partir de cet appel fondamental, à l'histoire d'Israël, à Jésus descendant d'Abraham et à la *koinonia* du Royaume qui verra le plein accomplissement de la promesse.

Le thème de la Conférence, « Vers la *koinonia* dans la foi, la vie et le témoignage » fut commenté de façon percutante par Mgr Desmond Tutu qui, après avoir dressé un tableau sans complaisance du monde qui constitue le contexte de l'Église, insista sur le lien entre l'unité et la justice et lança un appel pressant à prendre conscience de ce qui nous unit, à répondre à l'exigence impérative de l'unité : « Pourquoi ne nous réunissons-nous pas pour prier Dieu d'accorder à toutes nos Églises ce dont nous croyons que les autres sont dépourvues ? » Cette unité implique la diversité — de même qu'Adam ne trouve sa propre identité qu'à la création d'Eve, selon le proverbe africain : « Une personne n'est une personne que grâce à d'autres personnes ». « Nous sommes faits pour la complémentarité et nous paraissions ne pas pouvoir supporter la diversité en théologie, en liturgie, dans les styles de prière, etc. Nous oublions une fois de plus que notre unité est destinée à refléter l'unité du Dieu un et trine, une unité dans une diversité de personnes ». La conclusion de l'exposé, sur la solidarité spirituelle de l'humanité, s'achève par l'affirmation de la gratuité du salut, dans la grande vision de l'Apocalypse (7, 9-11).

Présentant à son tour le thème de la Conférence, le métropolite Jean (Zizioulas) de Pergame consacra son exposé à la structure relationnelle de l'Église. Le Prof. Wolfhart Pannenberg attacha sa réflexion à la « communion dans la foi ». Dans son intervention sur « L'avenir du mouvement œcuménique »¹³ le cardinal Cassidy mit l'accent sur la foi et la prière et commença son exposé par une confession de foi qui était en même temps un témoignage personnel sur le mouvement œcuménique. C'est dans la même ligne qu'il évoqua en conclusion les termes dans lesquels s'achève le Décret *Unitatis redintegratio* du Concile Vatican II : « Une des vues les plus profondes du Décret sur l'œcuménisme concernant les orientations futures de l'œcuménisme, souligna-t-il, se trouve au n° 24. Il y est dit que les initiatives œcuméniques doivent progresser sans mettre un obstacle quelconque aux voies de la Providence et sans préjuger des impulsions futures de l'Esprit-Saint ».

C'est dans le cadre du thème : « Le Conseil œcuménique des Églises et Foi et Constitution : un avenir commun » que, après l'intervention du secrétaire général du Conseil œcuménique, le Dr. Konrad Raiser, l'archevêque Aram Keshishian, primat arménien orthodoxe du Liban, précise le rôle de Foi et Constitution à la fois pour sauvegarder la foi trinitaire et christocentrique contre tous les syncrétismes, pour

12. Voir ci-dessous, pp. 399-410.

13. Voir ci-dessous, pp. 411-420.

demeurer ferme face aux déviations activistes et pragmatistes, pour maintenir la dimension verticale du mouvement œcuménique et son but, l'unité visible, pour replacer les Églises devant l'urgence de leur lutte commune pour l'unité chrétienne. Le P. Jean-Marie Tillard, quant à lui¹⁴, insista sur les acquis majeurs de la Conférence : enracinement christologique de l'Église dans le mystère trinitaire, relation entre *koinonia* et *diakonia*, passage des condamnations mutuelles à une communion dans l'amour et le service. Il proposa de remplacer la dualité Église/monde par celle d'Église/création, de faire de l'éthique une liturgie et d'enraciner l'orthopraxie dans la doxologie. D'autre part, la *koinonia* ne va pas sans conversion afin que les diversités soient toujours situées à l'intérieur de l'unité. Enfin, la relation de la *koinonia* des chrétiens avec tous ceux qui croient au Dieu créateur implique pour Foi et Constitution la mission de rappeler à tout instant que l'Église est fondée sur la seigneurie du Christ.

14. Voir ci-dessous, pp. 421-427.